

**COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITE**

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTE

pendant l'exercice

1962 - 1963

Library Copy



COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITE

Exposé général

sur les

FINANCES DE LA COMMUNAUTE

pendant l'exercice

1962 - 1963



NOTE INTRODUCTIVE

L'exposé général sur les Finances de la Communauté pendant l'exercice 1962-63 retrace comme les années précédentes - notamment par une série de tableaux - l'activité de la Communauté pendant la période considérée.

Aucune modification fondamentale n'est à signaler au lecteur dans la présentation de l'exposé par rapport à l'an dernier. Il constatera néanmoins que le présent exposé comporte une analyse plus complète de l'activité financière et qu'un chapitre nouveau (chapitre II du titre I) fait le point des opérations de financement pour lesquelles des crédits ont été ouverts dans les exercices antérieurs, notamment dans le domaine de la recherche et de la réadaptation; en plus, les comparaisons des résultats du présent exercice avec ceux des exercices antérieurs ont été développés et un certain nombre de diagrammes établis, afin de bien faire ressortir l'évolution des principaux facteurs qui conditionnent l'état des Finances de la Communauté.

Comme de coutume, les montants indiqués sont exprimés en unité de compte de l'Accord monétaire (A.M.E.), telle qu'elle est définie à l'article 24 de cet Accord. Il est rappelé que la valeur de cette unité de compte est de 0,88867088 grammes d'or fin et correspond à la valeur actuelle du dollar américain (U.S.A.).

La contre-valeur de l'unité de compte A.M.E. dans les différentes devises nationales s'établit comme suit :

1 unité de compte A.M.E.	= DM	4,--
	= FB	50,--
	= FF	4,93706
	= Lit.	625,--
	= Flux.	50,--
	= Hfl.	3,62
	= FS	4,37282

SOMMAIRE DES TABLEAUX

<u>Tableau</u>		<u>Pages</u>
I	Besoins et couverture des dits besoins pour l'exercice 1962/63	8 - 9
II	Analyse des dépenses administratives	11
III	Autres dépenses budgétaires	11
IV	Réadaptation : Ventilation des engagements nouveaux de l'exer l'exercice	14 - 15
V	Recherche : Ventilation des engagements nouveaux de l'exercice	18
VI	Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits	21
VII	Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement	21
VIII	Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement	22
IX	Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement	22
X	Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement	23
XI	Produits des amendes et majorations pour retard	25
XII	Emprunts émis	32
XIII	Prêts accordés pour le financement d'investissements industriels	33
XIV	Situation en devises des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	34
XV	Répartition géographique des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	34
XVI	Prêts accordés sur la réserve spéciale pour le financement de la construction de maisons ouvrières	35
XVII	Prêts accordés à titre de recherche (construction expérimentale de maisons ouvrières)	35
XVIII	Récapitulation des prêts accordés pour le financement de la construction de maisons ouvrières	36
XIX	Autres prêts divers	36
XX	Compte de gestion	42 - 43
XXI	Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	45
XXII	Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	46 - 47

PLAN DE L'EXPOSE

		<u>Pages</u>
<u>TITRE I</u>	<u>OPERATIONS SUR FONDS DE PRELEVEMENT</u>	
Chapitre I	Exécution du budget de l'exercice 1962-1963	
Section 1	Généralités	8 - 10
Section 2	Besoins budgétaires	11 - 19
	Dépenses administratives	11
	Autres dépenses budgétaires	11
	Réadaptation (crédits nouveaux ouverts)	12 - 15
	Recherche (crédits nouveaux ouverts)	16 - 18
	Réserve spéciale	19
Section 3	Couverture des besoins budgétaires	20 - 25
	Prélèvement	20 - 23
	Autres revenus	24 - 25
Chapitre II	Accomplissement d'opérations de financement couvertes en provisions	
Section 1	Réadaptation	26 - 27
	Exécution d'engagements (dépenses)	26 - 27
	Annulation d'engagements	27
Section 2	Recherche	28
	Exécution d'engagements (dépenses)	28
	Divers	28
Section 3	Pensions	29
<u>TITRE II</u>	<u>OPERATIONS D'EMPRUNTS PRETS ET GARANTIES</u>	
A	Emprunts	32
B Prêts	I Prêts pour le financement d'investissements industriels	33
	II Prêts pour le financement de maisons ouvrières	34 - 36
	III Prêts divers	36
C	Garanties	37
<u>TITRE III</u>	<u>COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DES AVOIRS DE LA HAUTE AUTORITE</u>	39 - 48
<u>ANNEXES</u>		49 - 55

Titre I

OPERATIONS SUR FONDS DE PRELEVEMENT

Section 1 - GENERALITES

L'exécution du Budget de la Communauté pour l'exercice 1962-1963 est résumée dans le tableau suivant.

Tableau I

BESOINS ET COUVERTURE DES DITS

B E S O I N S	1960-1961	1961-1962	1962-1963	
	Réalisa- tions	Réalisa- tions	Prévi- sions	Réalisa- tions
1. Dépenses administratives	11 920	13 391	16 120	14 456
2. Autres dépenses budgétaires				
a) Frais bancaires	- 7	97	80	54
b) Frais d'emprunts	1 547	1 333	1 000	1 273
c) Virement complémentaire au fonds des pensions	-	-	-	-
3. Réadaptation				
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	(1) 18 353	3 252	6 300	9 129
4. Recherche				
a) Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	2 272 ⁽¹⁾	6 816	10 500	3 170
b) Complément réserve conjoncturelle	-	1 574	-	-
5. Virement au poste engagements conditionnels	-	2 000	-	-
6. Dotation au fonds de garantie	-	-	-	-
7. Dotation à la réserve spéciale	7 601	10 343	8 000	8 332
	41 686	38 806	42 000	36 414
8. Solde non affecté	5 273	805	-	-
	46 959	39 611	42 000	36 414

(1) Rappelons que les virements effectués en 1960 - 1961 ne correspondent pas aux engagements nouveaux pris pendant cet exercice, comme c'est le cas depuis 1961 - 1962, ainsi qu'il a été exposé dans les lignes de politique budgétaire contenues dans le Budget pour le on-

BUDGET DE L'EXERCICE 1962-1963

Elle est comparée avec les chiffres des deux exercices précédents et les prévisions budgétaires de l'exercice.

BESOINS POUR L'EXERCICE 1962-1963

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

COUVERTURE DES BESOINS	1960-1961 Réalisa- tions	1961-1962 Réalisa- tions	1962-1963	
			Prévi- sions	Réalisa- tions
1. Produit du prélèvement	32 789	28 246	18 700	19 625
2. Autres revenus				
a) Revenus des placements				
- Revenus de l'exercice	6 368	7 494	7 500	7 703
- Rentrées exceptionnelles	-	2 356	-	-
b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés	426	519	500	640
c) Récupérations de frais d'émission d'emprunts	486	675	600	872
d) Recettes diverses de caractère administratif	461	282	350	434
e) Recettes diverses	12	39	350	12
f) Réévaluation des avoirs	6 417	-	-	-
	46 959	39 611	28 000	29 286
3. Solde non affecté	-	-	14 000	7 128
	46 959	39 611	42 000	36 414

zième exercice; il s'agissait alors de virements d'ordre forfaitaire.

Les chiffres comparables à ceux mentionnés pour 1961/1962 et 1962/1963 sont :

- en matière de réadaptation 2 342 000 unités de compte A.M.E.
- en matière de recherche 379 000 unités de compte A.M.E.

Les sections 2 et 3 procéderont à une analyse détaillée des besoins budgétaires de la Haute Autorité pendant l'exercice 1962/1963 et de la façon dont ils ont été couverts. Ils expliciteront ainsi les nombres du tableau qui précède (tableau 1 sur l'Exécution du Budget) et les compareront à ceux des exercices antérieurs.

Il importe auparavant de faire quelques remarques d'ordre général, sur les écarts existant entre les prévisions qui avaient été faites et les réalisations de l'exercice; rappelons que le Budget pour le douzième exercice contenait déjà des observations à cet égard.

Le découvert budgétaire prévu pour l'exercice 1962/1963 était de 14 millions d'u.c.; il n'a été en définitive que de 7 128 000 u.c.

Cet écart important est dû à la conjonction de recettes supérieures à celles qui étaient escomptées et de besoins inférieurs à ceux qui étaient prévus.

Dans le domaine des recettes, un surplus de 1 286 000 u.c. a été encaissé pendant l'exercice. Il provient essentiellement d'un rendement meilleur du prélèvement; c'est la conséquence directe d'une conjoncture relativement plus favorable que celle qui avait été envisagée.

Quant aux besoins, ils ont été inférieurs de 5 586 000 à ceux qui étaient prévus. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que pour la plus grosse part ce montant représente des besoins différés et non pas une véritable économie: telle est la signification de la différence importante qui existe en matière de recherche; le retard en ce domaine a d'ailleurs été partiellement comblé, puisqu'à la suite d'avis conformes du Conseil de ministres plus de 3 millions d'engagements nouveaux ont été pris dans le courant du mois de juillet 1963, c'est-à-dire au début de l'exercice 1963/1964, venant ainsi augmenter le nombre des actions prévues pour cet exercice.

Un décalage de même nature avait existé pour la réadaptation pendant l'exercice 1961/1962, occasionnant ainsi pour l'exercice 1962/1963 un dépassement des prévisions qui avaient été faites.

Ces deux exemples sont une illustration parfaite de l'impossibilité pour la Haute Autorité de faire dans le domaine de la recherche et de la réadaptation des prévisions annuelles exactes. Il faut donc se féliciter que les montants prévus au budget dans ces domaines soient de pures évaluations et n'aient aucun caractère limitatif, ni aucune conséquence d'ordre juridique, contrairement bien sûr aux prévisions du secteur administratif.

Les réflexions qui précèdent conduisent donc à dire que sur la différence de 6 872 000 u.c. entre le découvert budgétaire envisagé et le déficit qui en définitive est intervenu, seul un montant de 2 829 000 u.c. (1) est en définitive acquis, le solde représente seulement des besoins postposés.

(1) C'est la somme du surplus des recettes et de l'économie réalisée en matière de dépenses administratives compte tenu des reports intervenus.

Section 2 - ANALYSE DES BESOINS BUDGETAIRES

1) Dépenses administratives de la Communauté

Le tableau ci-après donne une ventilation des dépenses administratives de la Communauté (dépenses de la Haute Autorité, y compris sa quote-part dans les dépenses afférentes aux services communs et participation C.E.C.A. aux dépenses des Institutions communes aux trois Communautés), et une comparaison de ces dépenses avec celles des exercices antérieurs. Pour tous détails complémentaires, nous nous permettons de renvoyer le lecteur aux rapports sur les dépenses administratives qui sont publiés à cette fin.

Analyse des dépenses administratives

Tableau II

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962	Exercice 1962 - 1963
A - HAUTE AUTORITE			
1. Traitements - Indemnités - Charges sociales	5 847	6 029	6 687
2. Frais de fonctionnement			
a) dépenses de matériel et d'équipement	939	961	1 068
b) dépenses de publication	159	194	352
c) frais de mission, d'experts, de représentation, etc.	819	905	1 045
3. Dépenses diverses	343	564	496
4. Services communs	1 490	1 636	1 839
5. Dépenses extraordinaires	2	130	29
Total Haute Autorité	9 599	10 419	11 516
B. ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE	1 127	1 598	1 486
C. CONSEIL DE MINISTRES (1)	847	1 041	1 091
D. COUR DE JUSTICE	347	333	363
	11 920	13 391	14 456
(1) Y compris les sommes versées au Commissaire aux comptes soit : 54 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1962-1963 contre 46 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1961-1962 et 45 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1960-1961.			

2) Autres dépenses budgétaires

Tableau III

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962	Exercice 1962 - 1963
a) Frais bancaires et différences de change	- 7	97	54 (1)
b) Frais d'emprunts	1 547	1 333	1 273 (2)
	1 540	1 430	1 327
(1) Ces frais se décomposent entre frais bancaires (26) et différences de change (28), celles-ci étant dues pour une large part à des transferts effectués vers Luxembourg pour la couverture des dépenses administratives.			
(2) Ces frais concernent les emprunts émis pendant l'exercice; le chapitre II indique dans son tableau XII le montant de ces emprunts et les devises dans lesquelles ils sont contractés.			

3) Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de Réadaptation.

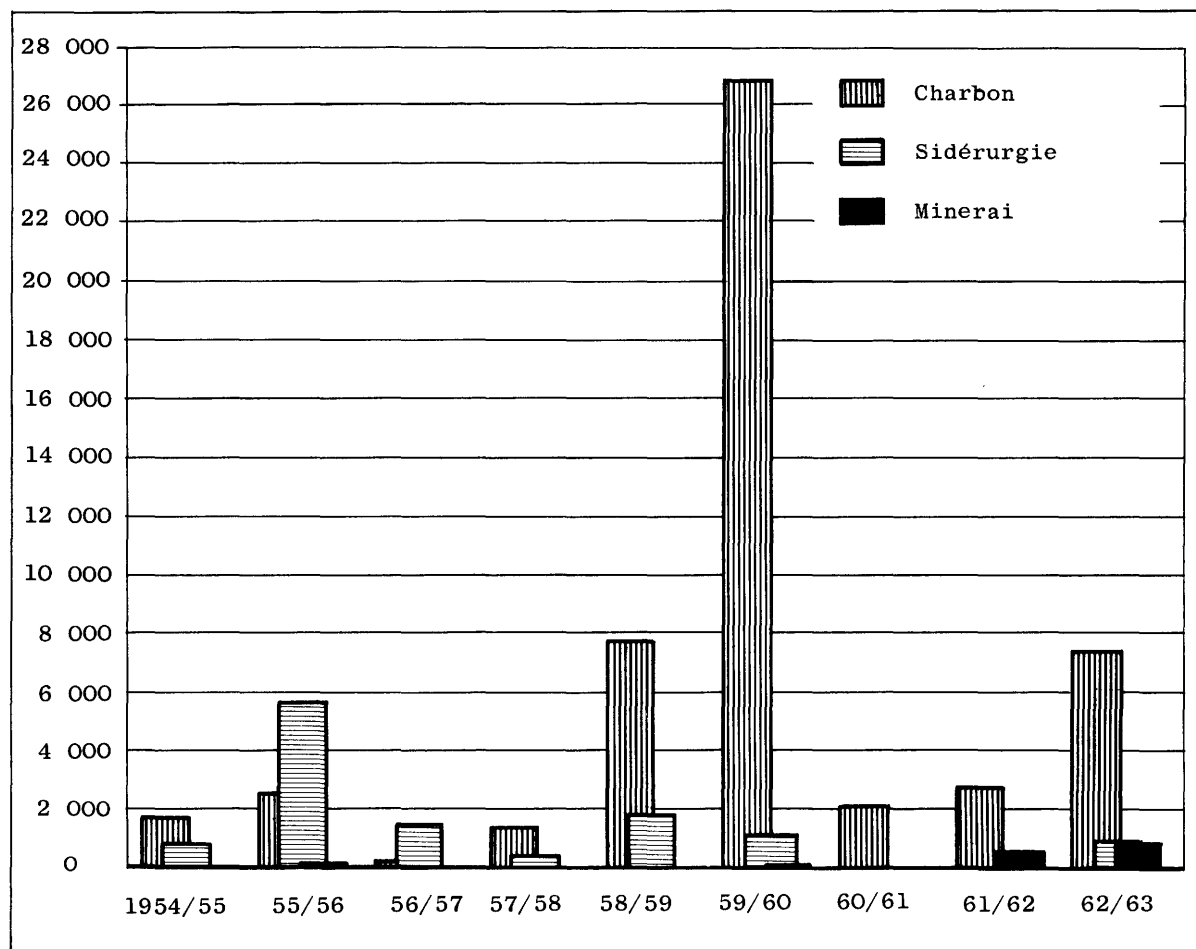
Le tableau ci-après montre quel a été par secteur le montant des crédits ouverts pendant l'exercice 1962-1963 et offre une comparaison avec les exercices précédents.

(en milliers d'u.c. A.M.E.)

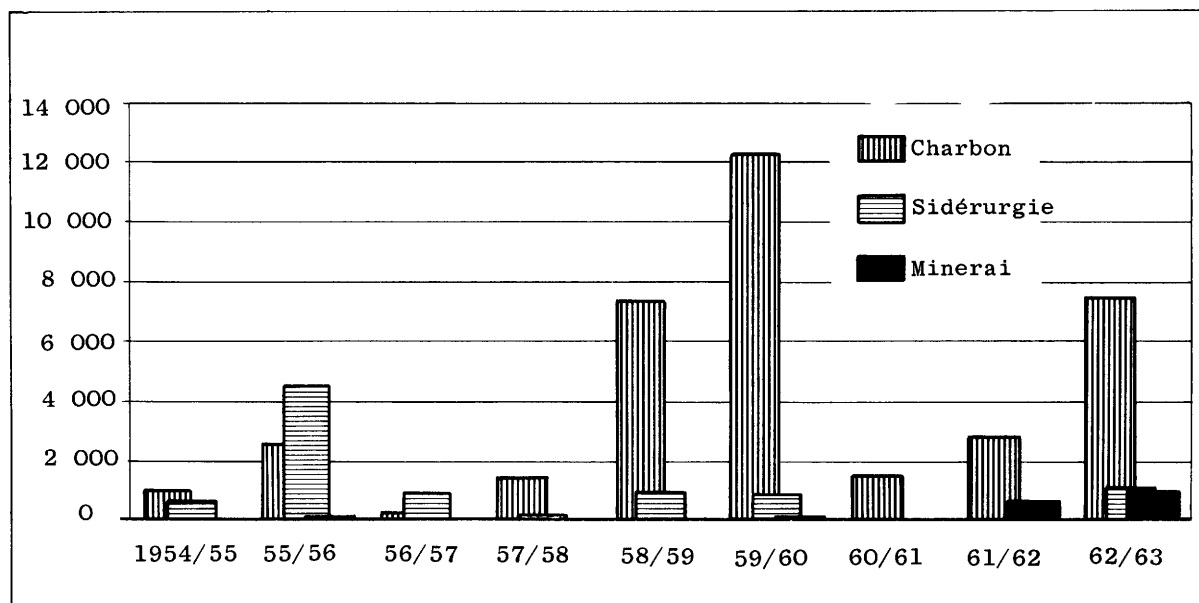
	1960 - 1961	1961 - 1962	1962 - 1963
Charbonnages	2 078,-	2 707,-	7 381,74
Sidérurgie	8,-	-	866,58
Mines de fer	2,-	545,-	861,66
T o t a l	2 088,-	3 252,-	9 109,98(1)

(1) Ce chiffre correspond aux engagements nouveaux de l'exercice, fondés sur l'article 56 du Traité. Le montant de 9 129 millions mentionné au tableau 1 comprend en outre 20 mille unités de compte qui représentent l'incidence sur certains chiffres de la réévaluation du DM par suite de la comptabilisation d'écritures internes.

Si, regardant plus loin dans le passé, il est jeté un coup d'oeil rétrospectif depuis 1954, le diagramme suivant donne la répartition par industrie des crédits ouverts depuis cette date.



On observera que les crédits ouverts en matière charbonnière sont de beaucoup les plus importants. Il faut pourtant se souvenir que la pointe énorme enregistrée en 1959-1960 ne correspondait pas aux besoins réels et que 15 millions sur les 28 ouverts à l'époque se trouvent être sans objet (1). Le diagramme qui suit tient compte de cette enflure artificielle et des annulations d'engagements intervenues; il montre ainsi l'ampleur véritable des opérations de réadaptation qui ont été entreprises.



Le total des crédits ouverts pour la réadaptation depuis 1952 s'est monté à :

- pour les entreprises charbonnières 36 049 milliers d'unités de compte A.M.E.
- pour les entreprises sidérurgiques 8 397 milliers d'unités de compte A.M.E.
- pour les mines de fer 1 523 milliers d'unités de compte A.M.E.

Revenons maintenant à l'exercice 1962-1963 pour indiquer par pays, par industrie et par entreprise les crédits ouverts pendant cette période. C'est là l'objet du tableau IV qui mentionne également à titre indicatif le nombre de travailleurs susceptibles de bénéficier des aides accordées. (Il s'agit généralement d'un nombre maximum.)

(1) Ils correspondent à des crédits ouverts dans les derniers jours d'application du par. 23 de la convention sur les dispositions transitoires, à une époque où les gouvernements craignaient que l'article 56 du Traité n'ouvre pas les mêmes possibilités.

Réadaptation - Ventilation des engagements nouveaux
de l'exercice 1962 - 1963

Tableau IV

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1962-1963	Nombre de travailleurs bénéficiaires
A L L E M A G N E		
Charbonnages :		
Mine de Wolfsbank	62,50	540
Mine Fürst Leopold Baldur	50,-	200
Mine Werner	37,50	200
Mine Hamborner	653,63	2 400
Mine Gewerkschaft Wohlverwahrt	18,75	144
Mine Neu-Plessbach	75,-	298
Mine Carolus Magnus	600,-	2 400
Mine Rudolf Dam	5,-	45
Mine Mansfeld	475,-	2 004
Mine de Oespel	450,-	2 000
Mine Heinitz	687,50	2 450
Mine Felix Barbara	3,75	43
Mine Neumühl	625,-	2 611
Mine de Scholven	250,-	2 572
Mine Brassert	175,-	1 425
Mine Neuglück	25,-	144
Mine König Ludwig	712,50	2 817
Mine Morgensonne	375,-	2 113
	5 281,13	24 406
Mines de fer :		
Mine Pfannerberger Einigkeit	80,-	400
Mine Bülten Anderstedt	37,50	410
Mines Hannoversche Wertlach-Ohlendorf	103,13	550
Mine San Bernardo	94,37	475
Mine Christiane	25,-	135
Mine Neuelust	6,87	36
Mine Georg-Joseph	11,25	60
Mine Karl	62,50	301
Mine de Echte	37,50	206
Mine Barbara	100,-	567
Mine Konstanze	11,25	60
Mine Otilie Fortuna	45,-	243
Mine de Königsberg	17,50	93
Mine Christiane-Adorf	30,38	162
	662,25	3 698
Sidérurgie :		
Hüttenwerk, usine de Wissen	84,38	451
Rasselstein A.G.	175,-	1 605
Rennanlage Salzgitter	37,50	303
	296,88	2 359
TOTAL ALLEMAGNE :	6 240,26	30 463

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1962-1963	Nombre de travailleurs bénéficiaires
<u>B E L G I Q U E</u>		
Charbonnages :		
Mines Bonne Espérance et Bonne Fortune	78,-	587
Mine de St. Albert	332,-	1 932
Mines d'Abhooz + Bonne Foi-Hareng	60,-	630
Mines Vallées et Marquis	80,-	933
	550,-	4 082
Sidérurgie :		
S.A. des Laminoirs de l'Ourthe	85,-	135
	85,-	135
<u>TOTAL BELGIQUE :</u>	635,-	4 217
<u>F R A N C E</u>		
Charbonnages :		
Mines de Decazeville + Graissessac	1 468,48	2 040
Mine de Montgirod	25,32	50
Mine de Pierre Grosse	3,04	10
Mine de St. Mury	20,35	78
Mine du Meglin	33,42	72
	1 550,61	2 250
Mines de fer :		
Mine d'Escard Nord	35,55	96
Mine de Fillols	30,18	47
Mine de Sahorre	93,17	181
Mine d'Aachen	40,51	161
	199,41	485
Sidérurgie :		
Aciéries et Forges de la Loire-Boucau	484,70	1 642
	484,70	1 642
<u>TOTAL FRANCE :</u>	2 234,72	4 377
<u>TOTAL COMMUNAUTE :</u>	9 109,98	39 057

4) Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de Recherche.

Le tableau ci-après montre quel a été par secteur le montant des crédits ouverts pendant l'exercice et offre une comparaison avec les exercices précédents.

	1960 - 1961	1961 - 1962	1962 - 1963
Charbon	61,-	3 694,-	1 276,77
Sidérurgie	118,-	1 787,-	1 843,15
Minerais	-	330,-	50,-
Recherches sociales	128,-	1 005,-	- (1)
Total	307,-	6 816,-	3 169,92 (2)

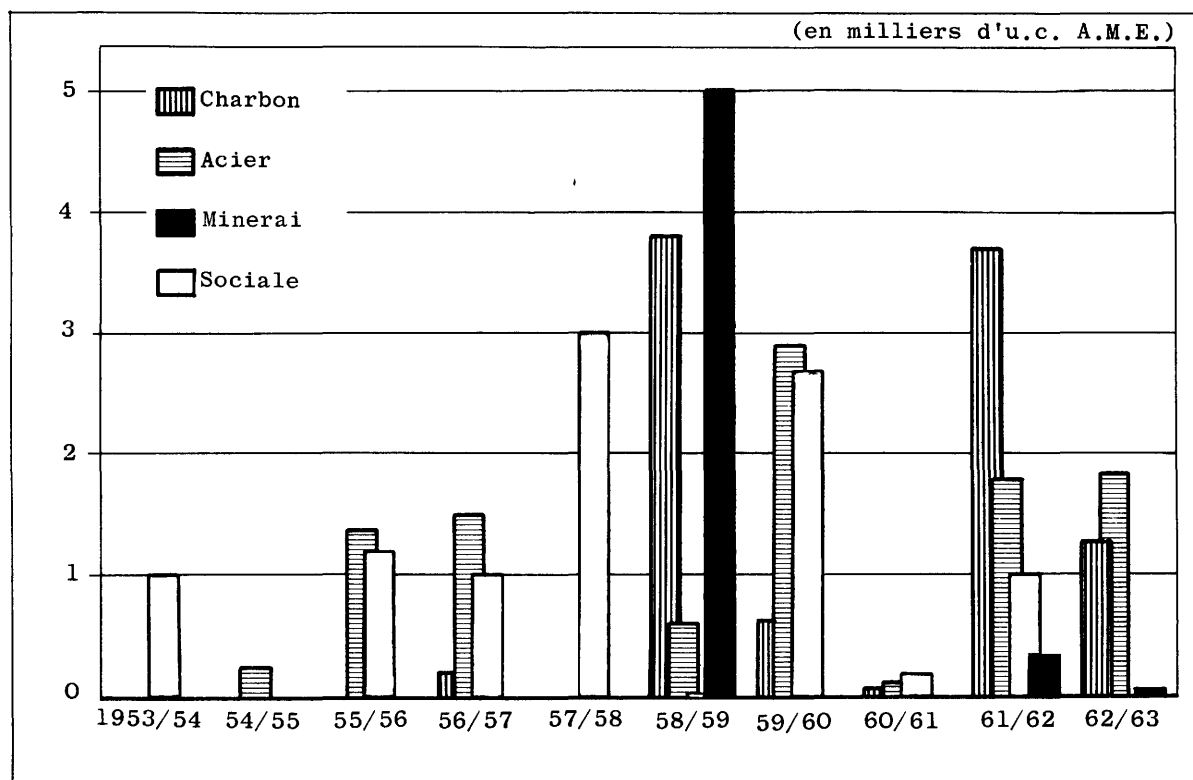
(1) Mentionnons que si pendant le dernier exercice, aucun crédit nouveau n'apparaît ici, cela tient au fait que des crédits de programme avaient été ouverts dans les exercices antérieurs, crédits qui avaient été totalement imputés sur ces exercices. Sur ces crédits 34 contrats de recherche ont été signés pendant l'exercice 1962-1963.

Ajoutons que conformément aux lignes de politique budgétaire définies dans le Budget pour le onzième exercice, seul sera à l'avenir imputée sur un exercice déterminé la part d'un crédit de programme qui sera effectivement engagée pendant le dit exercice. Cela permettra d'avoir une vue plus directe de l'activité de la Communauté dans un domaine de ce genre.

(2) A quelques jours près ce montant aurait été de 7 636 890 unités de compte A.M.E. le Conseil de Ministres a en effet dans la première quinzaine de juillet 1963 donné l'avis-conforme que lui avait demandé la Haute Autorité sur des recherches - charbonnières se montant à 2 601 970 unités de compte A.M.E. - sidérurgiques se montant à 1 865 000 unités de compte A.M.E.

Il n'est pas sans intérêt de jeter, comme cela a été fait en matière de réadaptation, un coup d'oeil rétrospectif sur l'octroi des aides de recherche depuis 1952.

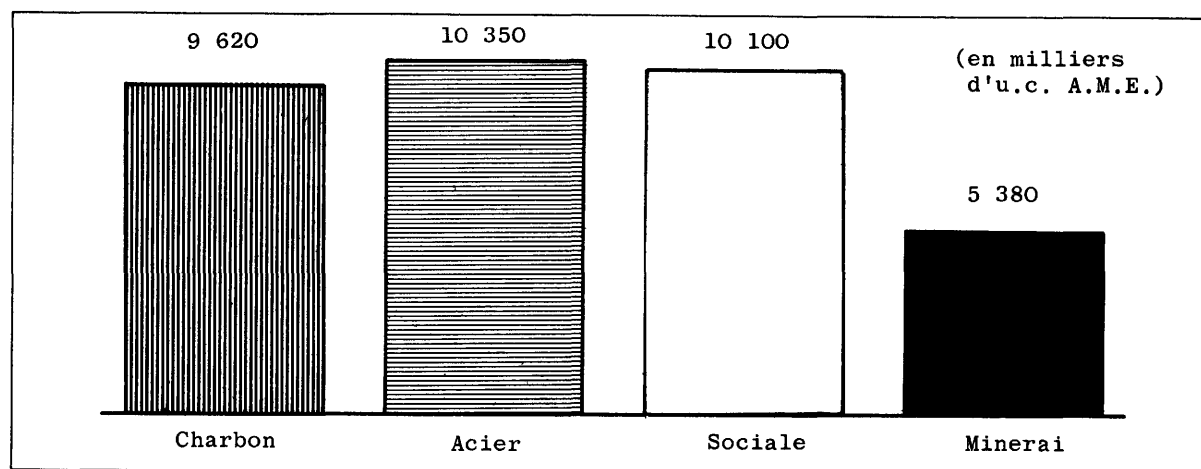
Le diagramme suivant a été établi à cette fin.



On observera le départ tardif - non imputable à la Haute Autorité d'ailleurs - des interventions communautaires dans le domaine de la recherche charbonnière, et les différences de leur ampleur d'année en année. Le diagramme fait ressortir l'effort très important qui a été réalisé depuis 1958 : 9,42 Mi d'u.c. d'engagements pris dans ce domaine contre 7,23 Mi d'u.c. dans le domaine sidérurgique pendant la même période.

En matière de recherche sociale ou de recherche concernant le minerai, il est à noter que les montants, parfois très importants qui apparaissent, correspondent aux programmes cadres qui ont été ouverts pendant les exercices en cause.

Il n'en demeure pas moins vrai que l'effort global de la Haute Autorité dans les domaines des recherches charbonnières, sidérurgiques et sociales se situe maintenant à un niveau comparable. C'est ce que fait apparaître le diagramme suivant.



Revenant maintenant à l'exercice 1962-1963, nous donnons ci-après par industrie et par recherche la ventilation des aides financières accordées.

Recherche : Ventilation des engagements nouveaux de l'exercice 1962-1963

Tableau V

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1962-1963 (1)	Pourcentages d'intervention de la Haute Autorité dans le coût global de chaque projet
<u>Sidérurgie :</u>		
Automation des laminoirs réversibles	266,-	70 %
Marche et fonctionnement des Hauts fourneaux	525,-	75 %
Pulvérisation de charbon dans Hauts fourneaux	497,10	65 %
Analyses des gaz dans aciers et fontes	270,-	75 %
Charbon broyé dans Hauts fourneaux (Slurry)	260,-	65 %
Comparabilité de mesure de dureté des aciers	25,05	60 %
	1 843,15	-
<u>Minerai :</u>		
Mineur continu	50,-	50 %
<u>Charbon :</u>		
Machine pour le creusement des galeries	946,48	85 %
Dégagements instantannés de grisou	102,49	70 %
Utilisation rationnelle du coke et du charbon	35,75	76,47 %
Désulfuration des fumées des foyers à charbon	192,05	63 %
	1 276,77	-
Total COMMUNAUTE	3 169,92	-

(1) A l'exclusion des aides intervenues en exécution des programmes cadres. Ces aides en effet n'ont pas constitué des besoins d'exercice. C'est le programme lui-même qui a été considéré comme tel et dont le montant a été viré à la provision lors de la décision le concernant.

- 5 - 6) Les postes engagements conditionnels et le fonds de garantie n'ayant fait l'objet d'aucun virement ou dotation, n'appellent aucun commentaire.
- 7) Dotation à la réserve spéciale.

Le montant de cette dotation correspond à celui du revenu des placements de la Haute Autorité, des intérêts de prêts sur fonds non empruntés et des amendes et majorations de retard encaissés pendant l'exercice écoulé. Depuis la création de la réserve spéciale en 1954 c'est là l'unique dotation annuelle qui lui est attribuée.

Les montants dont la réserve spéciale est ainsi dotée sont utilisés, rappelez-le, à l'octroi de prêts pour la construction de maisons ouvrières. Dans l'exercice écoulé la dotation était nécessaire pour poursuivre la réalisation du Ve programme de maisons ouvrières lancé par la Haute Autorité au printemps 1962; les prêts accordés à cette fin apparaissent au tableau XVI. L'évolution de la réserve spéciale est retracée au tableau XXI.

Section 3 - ANALYSE DE LA COUVERTURE DES BESOINS BUDGETAIRES

Comme en matière de besoins budgétaires il est procédé ici pour la couverture de ces besoins à une analyse des différents postes du tableau I sur l'exécution du Budget, et ce, par comparaison avec les exercices antérieurs.

1) Produit du prélèvement

Les recettes de prélèvement sont fonction du taux du prélèvement, des tonnages imposables (1), de la répartition par produit de ces tonnages imposables et des valeurs moyennes des produits.

Le taux de prélèvement a été de 0,20 % pendant l'exercice 1962/1963, (décision Haute Autorité n° 5/62 du 23/5.1962) contre 0,30 % pendant l'exercice précédent.

Les tonnages imposables sont restés à peu près identiques à ceux de l'exercice 1961/1962, ainsi que le montre le tableau VIII.

La répartition de ces tonnages par produit a également peu varié. Le tableau X révèle une très légère augmentation de la part de l'acier par rapport au charbon (0,50 %), et à l'intérieur de l'acier une poussée du non-Thomas par rapport au Thomas. Une comparaison des productions respectives de ces deux produits fait apparaître que l'une s'est accrue de 6,1 % par rapport à celle de l'exercice précédent, tandis que l'autre a diminuée de 5,3 % pendant la même période. La valeur moyenne de l'acier non-Thomas étant supérieure à celle de l'acier Thomas, ce changement de répartition entraîne une augmentation corrélative des recettes du prélèvement.

Enfin, les valeurs moyennes, elles, n'ont pas été modifiées pendant l'exercice 1962/1963.

L'analyse des facteurs qui précèdent fait apparaître que si les recettes de prélèvement ont diminué pendant l'exercice 1962/1963, cela provient uniquement de la baisse du taux que la Haute Autorité avait décidé.

Les tableaux qui suivent donnent :

- A - une ventilation des encaissements effectués pendant l'exercice 1962/1963 (tableau VI) ou mis en surséance temporaire, (tableau VII),
- B - une ventilation des produits déclarés de l'exercice 1962/1963, (tableau VIII, IX et X).

Rappelons qu'entre la date de déclaration de production d'un mois donné et la date du paiement afférente à cette production il s'écoule un délai d'un mois et 5 jours. Les chiffres des deux premiers tableaux en matière d'encaissement ne correspondent donc pas intégralement aux productions reprises dans les trois derniers tableaux. La différence est pourtant minime et l'on peut donc considérer que ces tableaux représentent une ventilation adéquate des recettes de l'exercice.

(1) et aussi pour le charbon des mises en surséance temporaire.

A - Encaissements réalisés ou différés pendant l'exerciceVentilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produitsTableau VI

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

P a y s	Charbon			Acier			Totaux		
	Exer- cice 1960-61	Exer- cice 1961-62	Exer- cice 1962-63	Exer- cice 1960-61	Exer- cice 1961-62	Exer- cice 1962-63	Exer- cice 1960-61	Exer- cice 1961-62	Exer- cice 1962-63
Allemagne	6 471	5 510	4 117	10 699	8 778	5 931	17 170	14 288	10 048
Belgique	911	892	559	1 764	1 685	1 131	2 675	2 577	1 690
France	1 885	1 860	1 241	5 580	4 487	3 170	7 465	6 347	4 411
Italie	24	24	17	3 130	3 005	2 166	3 154	3 029	2 183
Luxembourg	-	-	-	1 027	887	604	1 027	887	604
Pays-Bas	520	444	283	778	674	406	1 298	1 118	689
COMMUNAUTE	9 811	8 730	6 217	22 978	19 516	13 408	32 789	28 246	19 625

Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvementTableau VII

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

P a y s	Encaissements différés au 30/6/1962	Paiements diffé- rés pour accrois- sements de stocks	Montants exi- gibles pour di- minutions de stocks	Encaissements différés au 30/6/1963
	I	II	III	(I + II) - III
Allemagne	479,2	55,1	332,6	201,7
Belgique	64,2	1,1	60,8	4,5
France	242,5	7,8	174,4	75,9
Pays-Bas	3,3	2,1	4,9	0,5
COMMUNAUTE	789,2	66,1	572,7	282,6

B - Productions déclarées pour l'exerciceTonnages et valeurs imposables au titre du prélèvementTableau VIII

	Exercice 1960/61	Exercice 1961/62	Exercice 1962/63
1. <u>Tonnages imposables</u> (en millions de tonne)			
Briquettes et semi-coke de lignite	15,8	15,8	15,9
Houille (1)	212,8	201,4	199,7
Fonte	3,7	4,-	3,6
Acier Thomas en lingots	36,3	35,4	33,6
Acier en lingots (autre que Thomas)	36,7	35,7	37,9
Produits finis et finaux sidérurgiques	51,6	50,7	51,2
2. Valeurs imposables (2) (en milliards d'unités de compte A.M.E.)	9,37	9,11	9,18
(1) Ce tonnage représente l'extraction de houille pendant chaque exercice augmenté des quantités dont le prélèvement est devenu exigible à la suite des reprises de stocks et diminué des quantités stockées pendant l'exercice.			
(2) Les valeurs imposables pour les charbonnages sont constituées par la valeur de la production de l'exercice et celle des stocks repris au cours de celui-ci, déduction faite de la valeur des quantités stockées.			

Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement (1)Tableau IX

en %

P a y s	Exercice 1960/61	Exercice 1961/62	Exercice 1962/63
Allemagne	52,4	50,8	50,6
Belgique	8,2	8,7	8,5
France	22,7	22,6	22,2
Italie	9,6	10,8	11,4
Luxembourg	3,1	3,2	3,2
Pays-Bas	4,0	3,9	4,1
COMMUNAUTE	100,0	100,0	100,0
(1) Il s'agit ici des déclarations mensuelles portant sur les seules productions soumises au prélèvement (déduction faite de celles afférentes aux tonnages ayant bénéficié des mesures de surséances temporaires ou générateurs d'un prélèvement inférieur à 40 u.c. A.M.E.).			

Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement

Tableau X

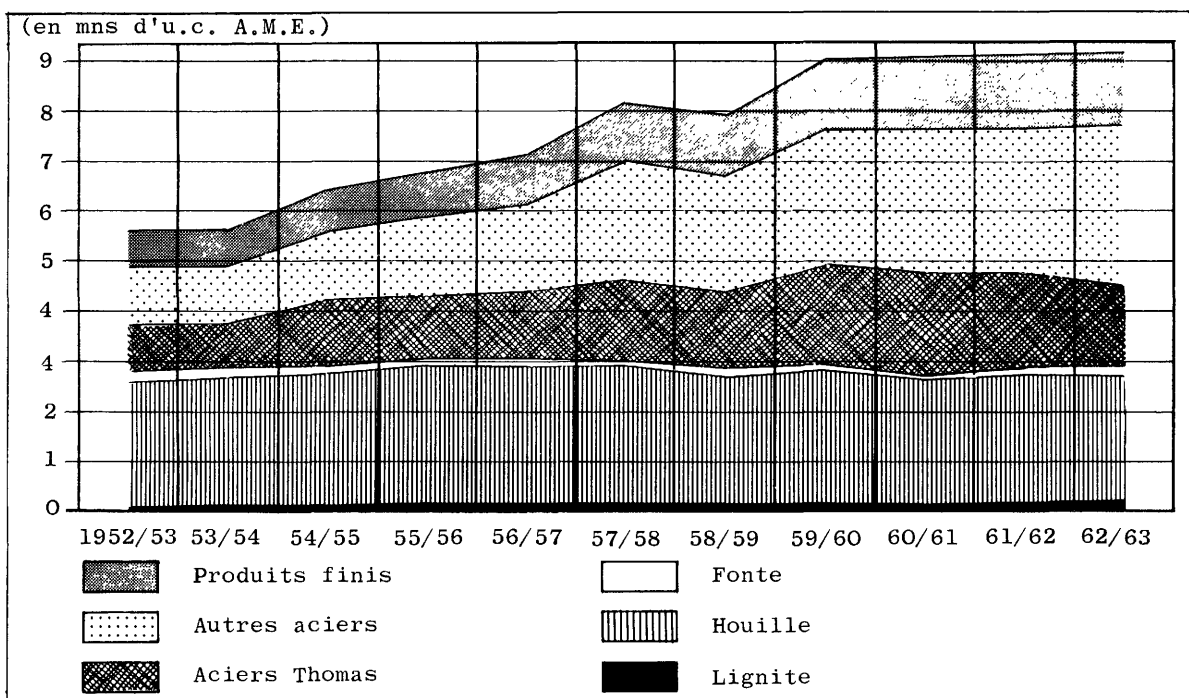
en %

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962	Exercice 1962 - 1963
<u>Charbon</u>			
1) Houille	29,0	28,3	27,8
2) Briquettes de lignite et semi-coke de lignite	1,3	1,4	1,4
	30,3	29,7	29,2
<u>Acier</u>			
3) Fonte	2,1	2,3	2,1
4) Acier Thomas en lingots	19,2	19,3	18,2
5) Autres aciers en lingots	32,6	32,7	34,5
6) Produits finis et finaux sidérurgiques	15,8	16,0	16,0
	69,7	70,3	70,8
	100,0	100,0	100,0

Si l'on fait maintenant une rétrospective en matière de prélèvement depuis 1952, on observe :

- la progression du rendement effectif du prélèvement; (1)
- la part croissante prise par l'acier dans les recettes de prélèvement, sans pour cela d'ailleurs que le charbon ait notablement diminué en nombres absolus;
- la progression de l'acier non-Thomas par rapport à l'acier Thomas;

c'est ce que révèle le diagramme suivant.



(1) Un taux uniforme de 0,10 % a été pris pour base.
Le rendement de ce taux est appelé "point de prélèvement".

2) Autres revenus

a) Revenus des placements

Le montant total de ces intérêts et revenus s'est chiffré à 8 084 000 unités de compte A.M.E. qui se décomposent en:

intérêts sur dépôt	: 5 823 000 u.c. A.M.E.
revenus des titres en portefeuille	: 2 261 000 u.c. A.M.E.

Si, dans le tableau sur l'exécution du Budget, apparaît seulement le montant de 7 703 000 u.c. A.M.E., c'est que la différence (381 000) représente les intérêts relatifs aux fonds des pensions, intérêts qui ont été crédités à ce fonds.

b) Intérêt sur prêts provenant de fonds non empruntés.

Les intérêts de prêts consentis sur fonds propres se sont élevés pour l'exercice 1962-1963 à 640 000 u.c. A.M.E. contre 519 000 u.c. A.M.E. pour l'exercice écoulé; cet accroissement est normal, il est le corollaire de l'augmentation des prêts accordés sur la réserve spéciale. Rappelons qu'en règle générale ces prêts, destinés au financement de maisons ouvrières, portent seulement intérêt à 1 % l'an.

c) Récupération des frais d'émissions d'emprunts

Le montant de cette récupération s'élève pour l'exercice 1962-1963 à 872 000 u.c. A.M.E. contre 675 000 u.c. A.M.E. pour l'exercice précédent. Nous rappelons qu'au moment de l'émission de ses emprunts, la Haute Autorité paie sur ses fonds budgétaires les frais y afférents; ces frais sont ultérieurement récupérés sur les entreprises bénéficiaires. Le montant des récupérations d'un exercice représente le solde positif du service des prêts sur celui des emprunts correspondants et les commissions perçues par la Haute Autorité sur ses opérations de garantie.

d) Recettes diverses de caractère administratif

1960 - 1961	461 000 u.c. A.M.E.
1961 - 1962	282 000 u.c. A.M.E.
1962 - 1963	434 000 u.c. A.M.E.

Le montant de 434 000 u.c. A.M.E. des recettes diverses est constitué de:

157 000 u.c. A.M.E.	- Facturations aux autres Institutions européennes pour cessions de services et fournitures
10 000 u.c. A.M.E.	- Ventes de matériel divers
246 000 u.c. A.M.E.	- Ventes de publications
21 000 u.c. A.M.E.	- Récupérations de frais administratifs
<hr/>	
434 000 u.c. A.M.E.	

Pour tous détails complémentaires nous prions le lecteur de se reporter au rapport sur les dépenses administratives de la Haute Autorité.

e) Divers

Ce poste comprend uniquement les amendes et majorations de retard. Le tableau ci-dessous en donne la comparaison avec l'exercice précédent.

Les amendes perçues pendant l'exercice ont toutes été infligées pour violation de l'article 60 du Traité.

Produits des amendes et majorations pour retard

Tableau XI

(en unités de compte A.M.E.)

	1960 - 1961	1961 - 1962	1962 - 1963
Amendes			
Industries charbonnières	1 000,-	-	5 200,-
Industries sidérurgiques	10 400,-	39 200	6 356,73
	11 400,-	39 200,-	11 556,73
Majorations pour retard			
Industries charbonnières	633,10	66,58	-
Industries sidérurgiques	292,67	63,50	-
	925,77	130,08	-
Total COMMUNAUTE	12 325,77	39 330,08	11 556,73

Chapitre II- ACCOMPLISSEMENT D'OPERATIONS DE FINANCEMENT COUVERTES EN PROVISIONS

Dans les domaines de Réadaptation et de Recherche, la Haute Autorité a constitué à son bilan des provisions, afin d'être à même de remplir les engagements qu'elle prenait.

En matière de pensions il existe un fonds de capitalisation appelé "fonds des pensions" (1).

Le présent chapitre entend exposer le développement des opérations que ces provisions ou ce fonds sont destinés à couvrir.

Section I - READAPTATION

a) Exécution d'engagements

Au 30 juin 1962 les engagements pris par la Haute Autorité et qui apparaissaient bien correspondre à des besoins justifiés, se montaient à plus de 17 millions d'unités de compte. A cela s'ajoutaient les nouveaux engagements de l'exercice 1962-1963 (voir chapitre I). Les dépenses de Réadaptation pendant l'exercice ont pourtant été d'un montant très modeste: 1 337 000 u.c. Cela s'explique par le fait que les opérations fondées sur le § 23 de la convention relative aux dispositions transitoires approchaient de leur fin et que celles prenant pour base l'article 56 du Traité n'avaient pas encore atteint leur rythme de croisière. Il est d'ores et déjà possible de dire que ce rythme s'est considérablement accéléré depuis la clôture de l'exercice 1962-1963 et qu'en conséquence les dépenses de Réadaptation qui seront effectuées pendant le présent exercice atteindront un montant beaucoup plus élevé.

L'expérience de ces dernières années a montré d'ailleurs que ces dépenses étaient assez variables selon les exercices, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

(en milliers d'u.c. A.M.E.)

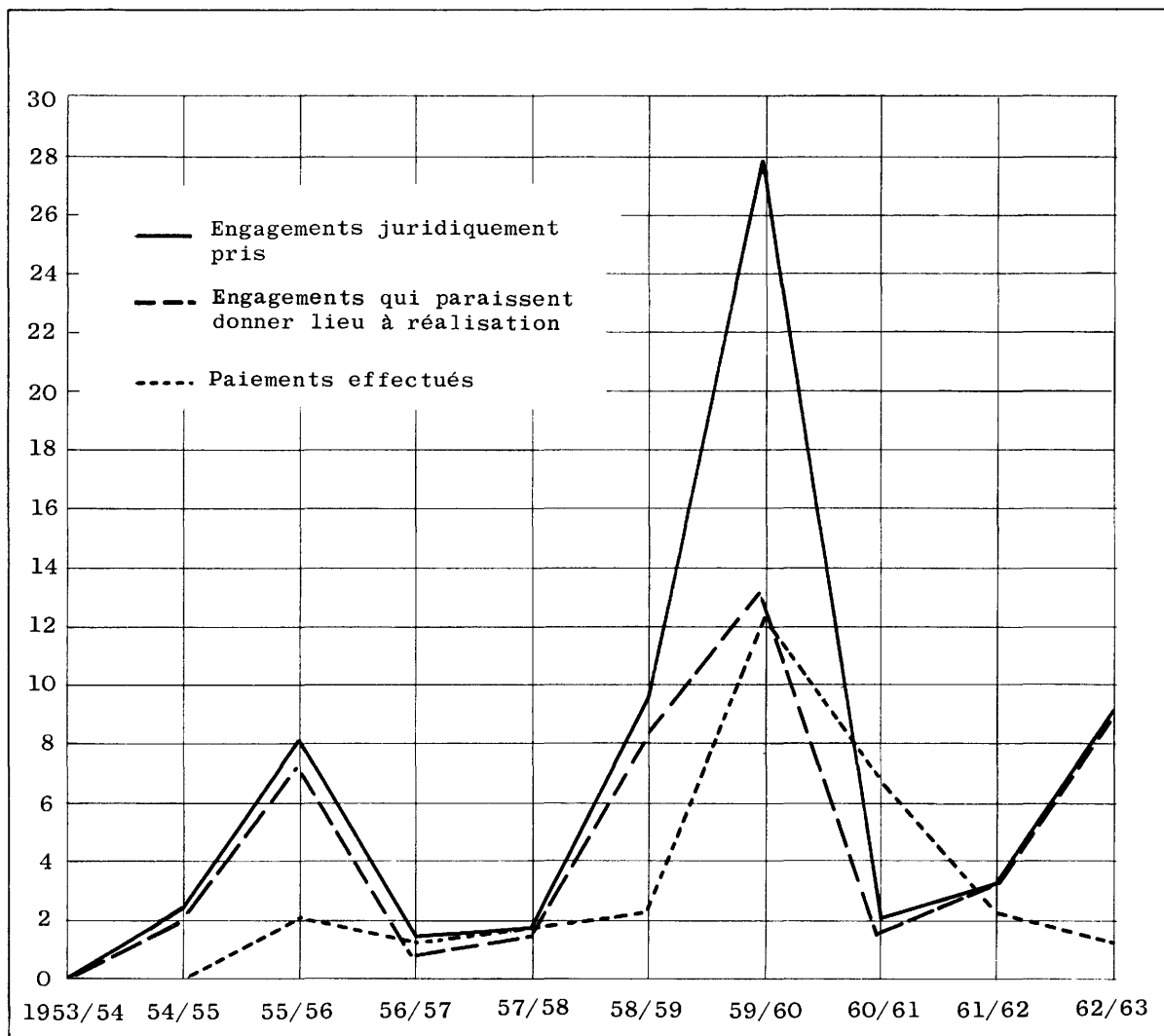
	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962	Exercice 1962 - 1963
Charbonnages	4 875	2 285	1 243
Sidérurgie	2 062	28	51
Mines de fer	16	- 9	43
T o t a l	6 953	2 304	1 337

La courbe des dépenses qui interviennent en matière de Réadaptation doit d'ailleurs, dans une certaine mesure, suivre celle des ouvertures de crédits, puisqu'elle représente leur mise en oeuvre. C'est d'ailleurs la comparaison de ces deux courbes qui a révélé l'enflure injustifiée des crédits ouverts en 1960-1961 (voir chapitre I, Section 2, § 3). Cela venait confirmer les informations recueillies auprès des services des gouvernements intéressés.

(1) Indépendamment des intérêts annuels au taux de 3,5% l'an versé sur son montant ce fonds est alimenté tant par les cotisations des institutions que par celles du personnel

La figure suivante fait apparaître:

- la courbe des engagements juridiquement pris,
- la courbe des engagements qui apparaissent devoir effectivement donner lieu à réalisation,
- la courbe des paiements effectués.



La comparaison de la 2ème et de la 3ème courbe permet ainsi de voir le rapport réel entre engagements et paiements.

L'appréciation globale - en liaison avec les gouvernements nationaux - de la partie des engagements qui étaient en fait sans objet a rendu possible de réduire la provision pour Réadaptation d'un montant correspondant (1) et d'accroître ainsi les ressources disponibles.

b) Annulations d'engagements

Certaines opérations de Réadaptation s'étant trouvées terminées, le reliquat des crédits a été annulé; il s'agit de 6,3 millions d'u.c. A.M.E.

(1) Il n'a pas pour autant été porté atteinte aux droits d'éventuels travailleurs qui pourraient encore bénéficier de ces crédits, puisque chacun d'eux est resté ouvert pour son montant intégral.

Section 2 - RECHERCHE

a) Exécution d'engagements

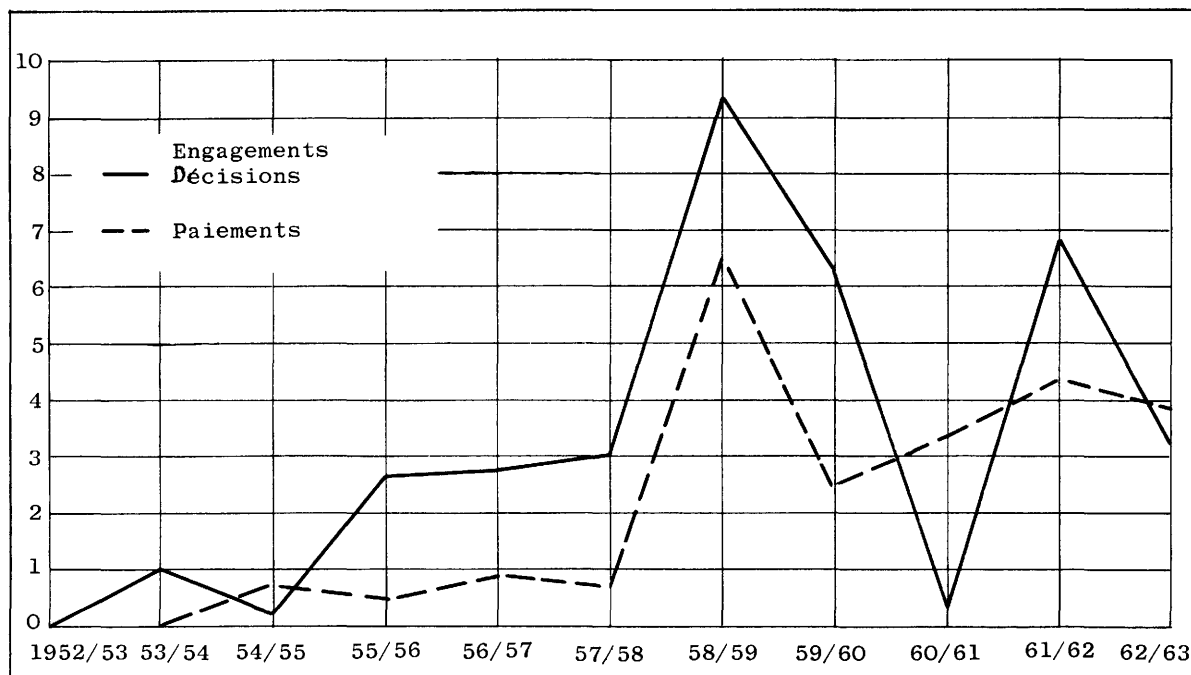
Le montant des engagements que la Haute Autorité avait pris en matière de recherche et qu'il restait à honorer au 30 juin 1962 se montait à 15 959 434,19 u.c. A.M.E.

A cette somme il convient d'ajouter les nouveaux engagements de l'exercice 1962-1963 (voir chapitre I, section 2, § 4).

L'exécution de ces différents engagements a entraîné pendant l'exercice 1962-1963 le versement d'une somme de 3 851 000 u.c.; le tableau suivant donne une ventilation de ce montant et procède à une comparaison avec les exercices antérieurs.

	Exercice 1960 - 1961	Exercice 1961 - 1962	Exercice 1962 - 1963
Charbon	736	1 687	1 074
Sidérurgie	1 403	1 157	1 645
Minerai	173	118	76
Recherche sociale	1 000	1 399	1 056
T o t a l	3 312	4 361	3 851

Si, nous comparons la courbe des dépenses de Recherche avec celles des ouvertures de crédits, nous observons un certain parallélisme.



b) Divers

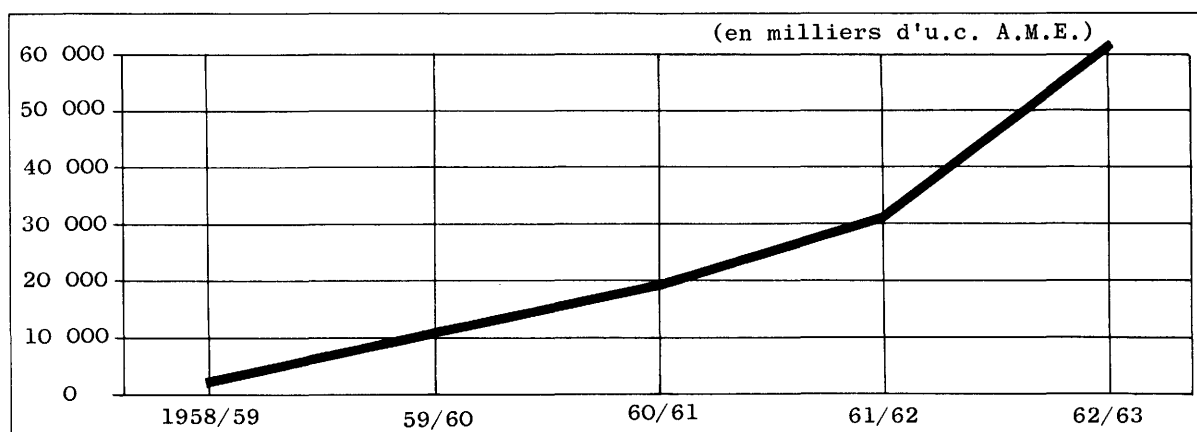
Les interventions financières de la Haute Autorité en matière de Recherche se font normalement par voie de subventions. Dans le domaine particulier de l'utilisation de l'acier dans le bâtiment, des prêts ont pourtant été accordés, qui ont permis, on s'en souvient, à la fois l'accomplissement d'une recherche en ce domaine et la réalisation de maisons ouvrières. Ces prêts ont fait l'objet pendant l'exercice 1962-1963 d'amortissements se montant à 43 000 u.c. (voir tableau XVII dans la rubrique prêts pour le financement de maisons ouvrières).

Section 3 - PENSIONS

Le statut du personnel de la C.E.C.A. prévoit un régime de pensions (retraite, survie et invalidité pour les fonctionnaires atteignant l'âge de la retraite, décédés en service ou étant mis en invalidité) et un système d'allocation de départ pour ceux d'entre eux qui quittent la Communauté avant d'avoir accompli dix ans de service.

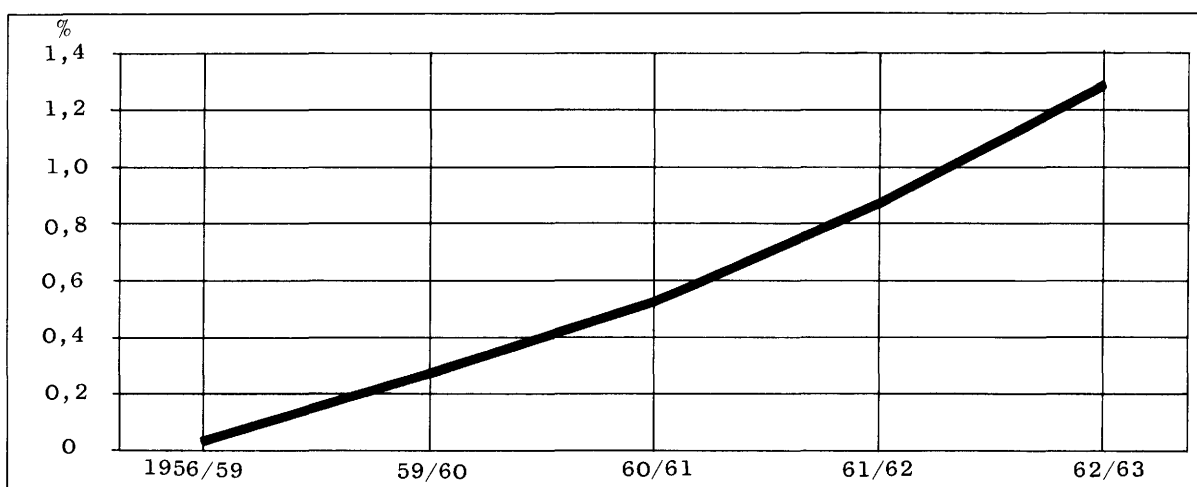
L'ensemble des paiements effectués à ces deux différents titres est imputé au "fonds des pensions". Il s'est monté, pour l'exercice 1962-1963, à la somme de 216 000 u.c. A.M.E. (1). A concurrence de 62 000 u.c., cette somme représente des dépenses de pensions proprement dites.

Il n'est pas sans intérêt de voir l'accroissement très net des pensions versées depuis 1958-1959.



Un tel accroissement est d'ailleurs parfaitement compréhensible puisque la C.E.C.A. n'a que dix années d'existence. Il est clair en effet que la proportion normale dans une institution publique entre fonctionnaires en service et fonctionnaires retraités est encore loin d'être atteinte.

La courbe suivante montre, de ce point de vue, le développement du rapport existant entre le montant des traitements versés aux fonctionnaires de Statut C.E.C.A. et celui des pensions payées aux anciens fonctionnaires (ou à leurs ayant droit)



(1) Etant donné qu'un certain nombre de situations restaient à régulariser au 30 juin 1963, les dépenses concernant cet exercice sont en fait supérieures de quelque 35 000 u.c. A.M.E.

Titre II

OPERATIONS D'EMPRUNTS - PRETS ET GARANTIES

Cette partie de l'Exposé comporte une série de tableaux qui donnent un compte-rendu de l'activité de la Haute Autorité dans le domaine des Emprunts, des Prêts et des Garanties. Il ne contient par contre aucune partie descriptive. Rappelons à ce sujet que la Haute Autorité publie chaque année un "Rapport Financier" arrêté au 31 décembre qui expose plus complètement ses activités dans ce domaine.

A - EMPRUNTS :Tableau XII

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

Devises empruntées	Situation au 30 juin 1962			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1963		
	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux emprunts	Amortissements	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	245 000	35 900	209 100	-	10 500	245 000	46 400	198 600
DM	13 244	2 065	11 179	-	450	13 244	2 515	10 729
FB	4 400	594	3 806	11 800	132	16 200	726	15 474
Flux	12 100	100	12 000	5 000	54	17 100	154	16 946
FS	14 016	-	14 016	13 721	1 374	27 737	1 374	26 363
Hfl.	16 574	-	16 574	16 851	-	33 425	-	33 425
COMMUN.	305 334	38 659	266 675	47 372	12 510	352 510	51 169	301 537

B - PRETS

1. Prêts pour le financement d'investissements industriels

Tableau XIII

a) Situation en devises des prêts accordés

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1962			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1963		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	230 000	34 900	195 100	14 000	10 500	244 000	45 400	198 600
FS	14 016	-	14 016	13 721	1 374	27 737	1 374	26 363
Hfl.	11 795	-	11 795	17 211	-	29 006	-	29 006
FB	73	2	71	1 500	3	1 573	5	1 568
Flux.	6 000	-	6 000	4 000	-	10 000	-	10 000
COMMUN.	261 884	34 902	226 982	50 432	11 877	312 316	46 779	265 537

b) Répartition géographique des prêts accordés

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

Allemagne	147 360	22 879	124 481	20 155	7 476	167 515	30 355	137 160
Belgique	22 934	2 226	20 708	9 969	504	32 903	2 730	30 173
France	55 519	5 464	50 055	11 699	1 824	67 218	7 288	59 930
Italie	35 979	4 241	31 738	8 609	2 073	44 588	6 314	38 274
Luxemb.	92	92	-	-	-	92	92	-
COMMUN.	261 884	34 902	226 982	50 432	11 877	312 316	46 779	265 537

II. Prêts pour le financement de la construction de maisons ouvrières

1: Prêts accordés sur fonds d'emprunts

Tableau XIV

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1962			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1963		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	1 000	1 000	-	-	-	1 000	1 000	-
DM	13 244	2 065	11 179	-	450	13 244	2 515	10 729
FB	4 327	592	3 735	6 000	130	10 327	722	9 605
Flux.	4 500	100	4 400	2 300	53	6 800	153	6 647
Hfl.	-	-	-	1 657	-	1 657	-	1 657
COMMUN.	23 071	3 757	19 314	9 957	633	33 028	4 390	28 638

Les prêts accordés pour la construction de maisons ouvrières sur fonds d'emprunts se répartissent géographiquement suivant le tableau ci-dessous :

Tableau XV

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1962				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1963			
	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amortissements	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû
	Accordés	Versés			Accordés	Versés		Accordés	Versés		
Allem.	13 244	13 244	2 065	11 179	-	-	450	13 244	13 244	2 515	10 729
Belgique	7 827	7 827	592	7 235	7 600	7 600	176	15 427	15 427	768	14 659
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	1 000	1 000	-	-	-	-	-	1 000	1 000	1 000	-
Pays-Bas	-	-	-	-	1 657	1 657	-	1 657	1 657	-	1 657
Luxemb.	1 000	1 000	100	900	700	700	7	1 700	1 700	107	1 593
COMMUN.	23 071	23 071	3 757	19 314	9 957	9 957	633	33 028	33 028	4 390	28 638

2. Prêts sur la réserve spéciale

Tableau XVI

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1962				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1963			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés			Accor-dés	Versés		Accor-dés	Versés		
Allem.	24 203	22 896	687	22 209	- 57	1 250	320	24 146	24 146	1 007	23 139
Belgique	912	912	12	900	1 400	1 400	25	2 312	2 312	37	2 275
France	11 230	8 192	51	8 141	2 532	4 031	254	13 762	12 223	305	11 918
Italie	3 464	2 516	2	2 514	-	948	268	3 464	3 464	270	3 194
Pays-Bas	1 727	1 727	147	1 580	207	207	37	1 934	1 934	184	1 750
Luxemb.	908	908	-	908	700	700	8	1 608	1 608	8	1 600
COMMUN.	42 444	37 151	899	36 252	4 782	8 536	912	47 226	45 687	1 811	43 876

3. Prêts accordés à titre de recherche

(Construction expérimentale de maisons ouvrières)

Tableau XVII

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1962				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1963			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés			Accor-dés	Versés		Accor-dés	Versés		
Allem.	1 295	1 295	30	1 265	-	-	13	1 295	1 295	43	1 252
Belgique	450	450	5	445	-	-	9	450	450	14	436
France	671	671	12	659	-	-	13	671	671	25	646
Italie	225	225	4	221	-	-	4	225	225	8	217
Pays-Bas	239	239	4	235	-	-	4	239	239	8	231
Luxemb.	75	75	-	75	-	-	-	75	75	-	75
COMMUN.	2 955	2 955	55	2 900	-	-	43	2 955	2 955	98	2 857

(1) Bien que ces prêts aient été accordés sur les fonds du prélèvement nous les avons fait figurer ici afin de donner une vue d'ensemble de l'action de la Haute Autorité en matière de maisons ouvrières (voir aussi page 30)

4. Total des prêts accordés pour la construction
des maisons ouvrières

Tableau XVIII

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1962				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1963			
	Montant total des prêts		Amor-tissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tissements	Montant total des prêts		Amor-tissements	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés			Accor-dés	Versés		Accor-dés	Versés		
Allem.	38 742	37 435	2 782	34 653	- 57	1 250	783	38 685	38 685	3 565	35 120
Belgique	9 189	9 189	609	8 580	9 000	9 000	210	18 189	18 189	819	17 370
France	11 901	8 863	63	8 800	2 532	4 031	267	14 433	12 894	330	12 564
Italie	4 689	3 741	1 006	2 735	-	948	272	4 689	4 689	1 278	3 411
Pays-Bas	1 966	1 966	151	1 815	1 864	1 864	41	3 830	3 830	192	3 638
Luxemb.	1 983	1 983	100	1 883	1 400	1 400	15	3 383	3 383	115	3 268
COMMUN.	68 470	63 177	4 711	58 466	14 739	18 493	1 588	83 209	81 670	6 299	75 371

III. Autres prêts divers

Tableau XIX

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

	Situation au 30 juin 1962				Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1963			
	Montant total des prêts		Amor-tissements	Montant restant dû	Prêts versés	Amor-tissements	Montant total des prêts		Amor-tissements	Montant restant dû
	Accor-dés	Versés					Accor-dés	Versés		
A. Prêts au titre de la Réadaptation (1)	5 652	5 620	41	5 579	21	41	5 652	5 641	41	5 600
B. Construction de l'Ecole européenne de Luxembourg	720	720	720	-	-	-	720	720	720	-
	6 372	6 340	761	5 579	21	41	6 372	6 361	761	5 600

(1) Ce terme étant utilisé dans son sens large. Il s'agit d'un prêt pour relogement de travailleurs d'un montant de 292 000 u.c. A.M.E. et d'un prêt pour aide au stockage d'un montant de 5 287 000 u.c. A.M.E.

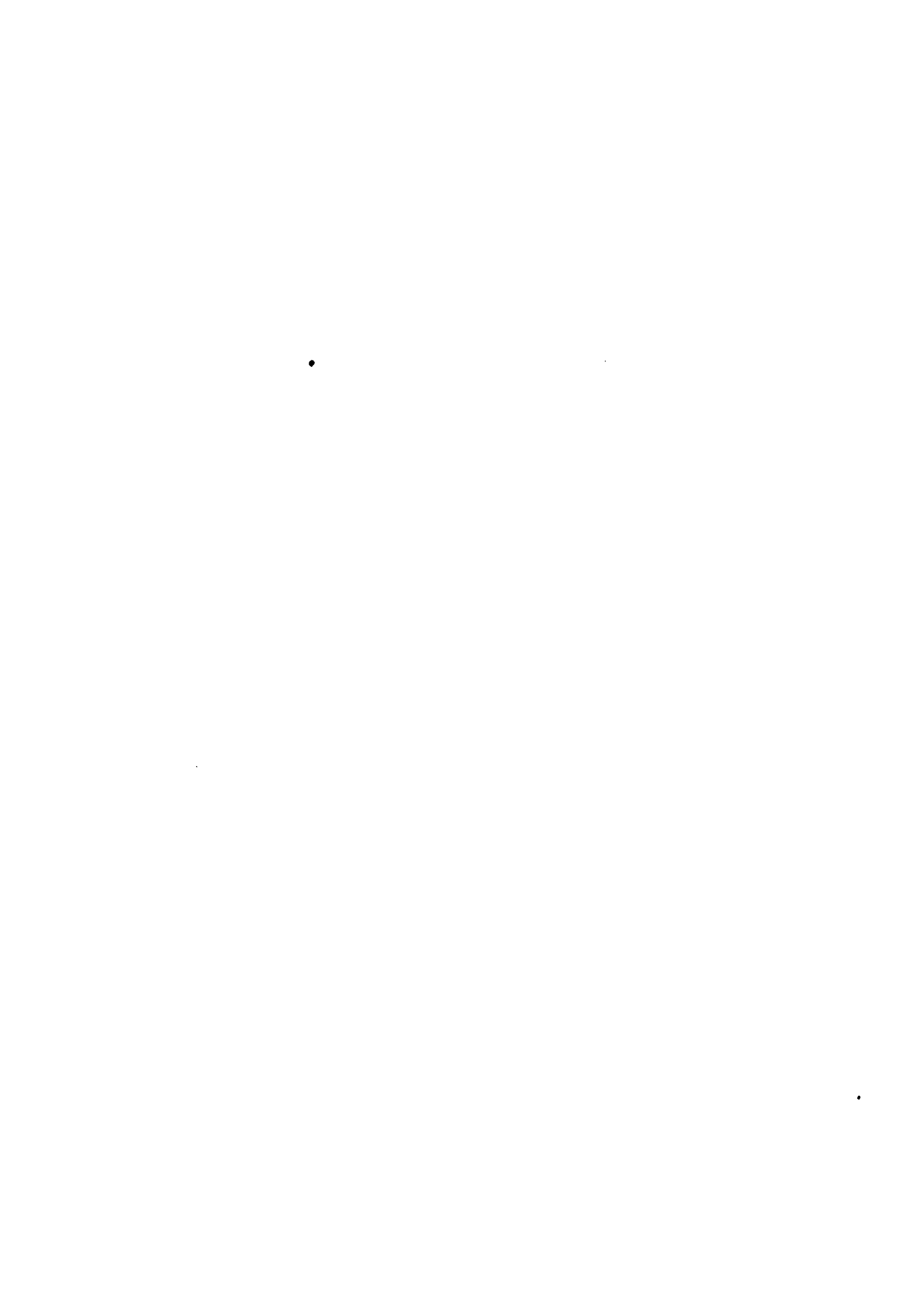
C - Opérations de garantie

Ces opérations s'élèvent au 30 juin 1963 à 37 068 505,03 u.c. AME.

Il s'agit de garanties accordées par la Haute Autorité à des emprunts contractés par des entreprises sidérurgiques de la Communauté. Les entreprises bénéficiaires se situent dans trois pays de la C.E.C.A. :

deux entreprises allemandes	pour	26 250 000,-	u.c. A.M.E.
une entreprise française	pour	10 502 099,20	u.c. A.M.E.
une entreprise italienne	pour	316 405,83	u.c. A.M.E.

•



Titre III

COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DES AVOIRS DE LA COMMUNAUTE

Le compte de gestion (Tableau XX) présente une synthèse de l'activité financière de la Communauté pendant l'exercice 1962/63.

Il comporte deux parties bien distinctes: une partie supérieure qui traduit en chiffres les opérations effectuées avec les fonds de prélèvement, une partie inférieure qui fait apparaître celles qui ont été accomplies avec les fonds d'emprunts.

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous croyons devoir faire les remarques suivantes sur ces deux parties :

Opérations concernant les fonds de prélèvement

A.- Emplois

Ils sont de deux ordres principaux, les dépenses de l'exercice d'une part, les dotations et affectations d'autre part.

Dépenses de l'exercice

Les dépenses se subdivisent en dépenses :

- effectuées en exécution du Budget de l'exercice 1962/1963, ce sont les dépenses administratives et les "autres dépenses budgétaires", (voir à leur sujet Titre I, Chapitre I);
- effectuées en exécution d'opérations de financement couvertes en provision, ce sont les dépenses de réadaptation, de recherche et de pensions, (voir à leur sujet Titre I, Chapitre II).

Dotations et affectations

Les dotations et affectations concernant la réserve spéciale, la réadaptation et la recherche ont été exposées au Titre I, Chapitre I, puisqu'elles constituent des besoins budgétaires de l'exercice.

Quant à la dotation au fonds des pensions, il s'agit en définitive d'une affectation nette : c'est la différence entre les recettes du fonds des pensions et les dépenses à sa charge. Rappelons que le fonds des pensions doit figurer au compte de gestion puisque le statut des fonctionnaires stipule expressément qu'il fait partie du patrimoine de la Haute Autorité et que celle-ci le gère comme ses autres avoirs.

B - Ressources

Les recettes de l'exercice n'appellent aucun commentaire, les précisions éventuellement nécessaires ont été données au Titre I, Chapitre I. Quant aux ressources complémentaires que constituent les "montants provisionnés devenus libres d'affectation", il s'agit en l'occurrence de montants qui étaient inscrits en provision pour la réalisation de fins précises et qui sont devenus disponibles, compte tenu du fait que leur affectation primitive avait perdu sa raison d'être : les engagements que ces montants avaient pour but de couvrir, ayant été entre temps exécutés, annulés ou étant devenus sans objet.

La gestion de l'exercice se solde par un déficit budgétaire qui avait d'ailleurs été voulu par la Haute Autorité, compte tenu de l'existence dans son patrimoine de réserves importantes.

Ce déficit s'est pendant l'exercice 1962/63 monté à 7 128 000 u.c. (voir Tableau I sur l'exécution du Budget).

Pourtant, le solde non affecté dont dispose la Haute Autorité ne s'est trouvé réduit que plus modérément. Le déficit a en effet été compensé en partie - à concurrence de 5 613 000 u.c. - par les transferts divers qui ont pu être faits à ce poste à partir d'autres provisions (par suite d'annulations d'engagements, d'amortissements de prêts sur fonds propres ou d'engagements devenus sans objet).

Le résultat de l'exercice comporte donc en fait deux chiffres :

- 7 128 000 u.c. A.M.E. si l'on se place sous un angle budgétaire,
- 1 515 000 u.c. A.M.E. si, se placant sur un plan financier, on se préoccupe de connaître de combien a diminué la marge disponible que possède la Haute Autorité.

Ces deux chiffres apparaissent clairement et dans le compte de gestion et dans le tableau XXII, qui explicite l'évolution de chacune des réserves et provisions - notamment le solde non affecté - pendant l'exercice 1962-1963.

Opérations d'Emprunts, Garanties et Prêts

En ce qui concerne ces opérations, le compte de gestion n'appelle aucune remarque particulière. Dans un but de clarification les opérations en capital et celles en intérêts ont été nettement séparées.

E M P L O I S				
I. DEPENSES DE L'EXERCICE				
1. Dépenses administratives			14.456	
2. Autres dépenses budgétaires				
a) Frais bancaires		54		
b) Frais d'emprunts	1.273		1.327	
3. Aides financières				
a) Dépenses de réadaptation				
- dépenses réelles		1.337		
- remboursement de trop perçu		<u>- 449</u>		
		888		
b) Dépenses de recherche	3.850		4.738	
4. Dépenses imputées sur fonds des pensions			216	20.737
II. DOTATIONS ET AFFECTATIONS				
1. Réserve spéciale	8.332			
2. Réadaptation	9.129			
3. Recherche	3.170		20.631	
4. Fonds des pensions			1.761	22.392
III. TRANSFERTS DIVERS AU SOLDE NON AFFECTE				
				5.613
				48.742
IV. PRETS - GARANTIES ET EMPRUNTS				
A. CAPITAUX :				
1. Prêts accordés durant l'exercice			60.389	
2. Amortissements des emprunts émis			12.510	
3. Soldes des emprunts émis et non encore prêtés au 30 juin 1963			7.362	80.261
B. INTERETS :				
1. Intérêts des emprunts contractés	13 506			
2. Commissions au dépositaire et agents bancaires	494		14.000	
3. Solde bénéficiaire du service des emprunts, des garanties et des prêts accordés sur fonds d'emprunts			872	14.872
				95.133
				143.875

R E S S O U R C E S			
I. RECETTES DE L'EXERCICE			
1. Prélèvements		19.625	
2. Autres revenus			
a) Revenus des placements de l'exercice	7.703		
b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés	640		
c) Récupération de frais d'émission d'emprunts	872		
d) Recettes diverses de caractère administratif	434		
e) Recettes diverses	12	9.661	
3. Recettes du fonds des pensions			
a) Participation Haute Autorité et fonctionnaires	1.596		
b) Intérêts du fonds des pensions	381	1.977	31.263
II. MONTANTS PROVISIONNES DEVENUS LIBRES D'AFFECTION			
a) à la suite d'exécutions d'engagements			
1. Réadaptation	888		
2. Recherche	3.850	4.738	
b) à la suite d'annulations d'engagements			
1. Réadaptation	2.140		
2. Recherche	-	2.140	
c) à la suite d'amortissements de prêts			
1. Réadaptation	-		
2. Recherche	43	43	
d) à la suite d'engagements devenus sans objet			
1. Réadaptation	3.430		
2. Recherche	-	3.430	10.351
III. DEFICIT BUDGETAIRE			
1. Déficit compensé par des diminutions de provisions		5.613	
2. Déficit venant réduire effectivement le solde non affecté		1.515	7.128
			48.742
IV. EMPRUNTS - GARANTIES ET PRETS			
A. CAPITAUX			
1. Emprunts émis par la Haute Autorité durant l'exercice		47.372	
2. Soldes des emprunts émis et non prêtés des exercices précédents		20.379	
3. Amortissements des prêts accordés		12.510	80.261
B. INTERETS			
1. Intérêts des prêts accordés sur fonds d'emprunts		14.507	
2. Intérêts sur fonds d'emprunts non versés		201	
3. Commissions de garantie		158	
4. Divers		6	14.872
			95.133
			143.875

**A - EVOLUTION DES PROVISIONS NON SUSCEPTIBLES D'ETRE UTILISEES
POUR LA COUVERTURE DES DEPENSES BUDGETAIRES**

Tableau XXI

(en milliers d'unités de compte AME)

	Opérations de l'exercice				Situa- tion au 30/6/62	Situa- tion au 30/6/62	
	Dota- tions Verse- ments	Transferts		Exécu- tions d'enga- gements pris			Total
		+	-				
<u>Fonds de garantie</u>	-	-	-	-	-	100 000	100 000
	-	-	-	-	-	100 000	100 000
<u>Réserve spéciale</u>						46 210	
Intérêts bancaires nets de l'exercice	7 680	-	-	-	+ 7 680		
Intérêts des prêts sur fonds propres	640	-	-	-	+ 640		
Amendes et majorations pour retard	12	-	-	-	+ 12		
	8 332	-	-	-	+ 8 332	46 210	54 542
<u>Fonds des pensions</u>						10 106	
Cotisation de l'exercice Haute Autorité et fonctionnaires	1 596	-	-	-	+ 1 596		
Intérêts du fonds des pensions de l'exercice	381	-	-	-	+ 381		
Dépenses de l'exercice (allocat. départ, pensions, fonds de secours)	-	-	-	216	- 216		
	1 977	-	-	216	+ 1 761	10 106	11 867
	10 309	-	-	216	+10 093	156 316	166 409

	OPERATIONS DE L'EXERCICE			
	en exécution du Budget			
	Affectations aux différentes provisions	Variations du solde non affecté		
		+	-	Solde
1) <u>READAPTATION</u>				
a) <u>Aides non remboursables</u>				
1. Virement pour engagements nouveaux de l'exercice	9 129	-	-	-
2. Paiements de l'exercice	-	-	-	-
3. Annulations d'engagements durant l'exercice	-	-	-	-
4. Transfert au solde non affecté par suite d'engagements devenus sans objet	-	-	-	-
	9 129	-	-	-
b) <u>Contrepartie des prêts versés et en instance</u>	-	-	-	-
c) <u>Réserve conjoncturelle</u>	-	-	-	-
	9 129	-	-	-
II) <u>RECHERCHE</u>				
a) <u>Aides non remboursables</u>				
1. Virement pour engagements nouveaux de l'exercice	3 170	-	-	-
2. Paiements de l'exercice	-	-	-	-
	3 170	-	-	-
b) <u>Contrepartie des prêts versés et en instance</u>				
1. Transfert au solde non affecté par suite de remboursements de prêts durant l'exercice	-	-	-	-
	-	-	-	-
c) <u>Réserve conjoncturelle</u>				
	-	-	-	-
	3 170	-	-	-
III) <u>ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</u>				
	-	-	-	-
IV) <u>PROVISIONS POUR DEPENSES ADMINISTRATIVES</u>				
<u>ET SOLDE NON AFFECTE</u>				
1. Dotation des recettes de l'exercice	-	29 286	-	-
2. Dépenses administratives	-	-	14 456	-
3. Autres dépenses budgétaires	-	-	1 327	-
4. Retrait pour virement à la réserve spéciale	-	-	8 332	-
5. Retrait pour virement à la provision pour réadaptation	-	-	9 129	-
6. Retrait pour virement à la provision pour recherche	-	-	3 170	-
7. Transfert de la provision pour réadaptation par suite d'engagements devenus sans objet	-	-	-	-
8. Transfert de la provision pour recherche par suite de remboursements de prêts durant l'exercice	-	-	-	-
9. Montants devenus libres d'affectation par suite d'exécution d'engagements	-	-	-	-
10. Montants devenus libres d'affectation par suite d'annulations d'engagements	-	-	-	-
11. Paiements effectués en matière de Réadaptation et de recherche	-	-	-	-
	-	29 286	36 414	-7 128
<u>TOTAL GENERAL</u>	12 299	29 286	36 414	-7 128

UTILISEES POUR LA COUVERTURE DES DEPENSES BUDGETAIRES

(en milliers d'unités de compte A.M.E.)

OPERATIONS DE L'EXERCICE							Solde des opérations de l'exercice	Provisions existantes au 30/6/1962	Provisions au 30/6/1963
tenant à la liquidation d'opérations couvertes en provisions									
Diminution des provisions suite à				Variations du solde non affecté					
Exécutions d'engagement	Annulations d'engagement	Transferts Divers	Total	+	-	Solde			
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
888	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	2 140	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	3 430	-	-	-	-	-	-	-
888	2 140	3 430	- 6 458	-	-	-	+ 2 671	17 147	19 818
-	-	-	-	-	-	-	-	5 611	5 611
-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
888	2 140	3 430	- 6 458	-	-	-	+ 2 671	32 758	35 429
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 850	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3 850	-	-	- 3 850	-	-	-	- 680	15 959	15 279
-	-	43	-	-	-	-	-	-	-
-	-	43	- 43	-	-	-	- 43	2 900	2 857
-	-	-	-	-	-	-	-	3 000	3 000
3 850	---	43	- 3 893	-	-	-	- 723	21 859	21 136
-	-	-	-	-	-	-	-	2 000	2 000
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	3 430	-	-	-	-	-
-	-	-	-	43	-	-	-	-	-
-	-	-	-	4 738	-	-	-	-	-
-	-	-	-	2 140	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	4 738	-	-	-	-
-	-	-	-	10 351	4 738	+5 613	- 1 515	26 924	25 409
4 738	2 140	3 473	-10 351	10 351	4 738	+5 613	- 567	83 541	82 974

ANNEXES

NOTE

Les chiffres figurant au Bilan n'appellent aucune observation particulière. Ils résultent très directement du présent Exposé Général. Quant à ceux figurant à l'état des recettes et dépenses de la Communauté, il doit être souligné que l'excédent des recettes de l'exercice sur les dépenses de l'exercice est exclusif de toute affectation en couverture d'engagements nouveaux pris pendant l'exercice. A ce point de vue là notamment, il se distingue très nettement du compte de gestion faisant l'objet du Titre III de l'Exposé. Ce compte fait clairement apparaître que l'excédent des recettes sur les dépenses ne constitue pas un bénéfice de l'exercice.

SITUATIONS

TABLEAU XXIII

DES CREDITS

	Décisions Haute Autorité		
	au 30/6/1962	du 1/7/1962 au 30/6/1963	Cumul au 30/6/63
Réadaptation par. 23	43 107 773,16	- 2 382 698,85	40 725 074,31
Réadaptation art. 56	4 751 740,63	9 109 980,84	13 861 721,47
Allocations spéciales chômage art. 95	6 400 000,--	- 1 215 427,86	5 184 572,14
Financement des stocks art. 95	1 925 581,10	-	1 925 581,10
Total subventions	56 185 094,89	5 511 854,13	61 696 949,02
Total prêts	5 611 485,14	0,01	5 611 485,15
TOTAL GENERAL	61 796 580,03	5 511 854,14	67 308 434,17

N.B. Les montants figurant aux colonnes "décisions prises" et "soldes sur décisions" du présent tableau, correspondent aux crédits effectivement ouverts par la Haute Autorité en matière de réadaptation. En ce qui concerne l'application du par. 23, il

TABLEAU XXIV

DES CREDITS

	Décisions Haute Autorité		Contrats	
	au	Montants	au	Montants
Sidérurgie	30/6/1963	10 405 105,11	30/6/1963	9 181 374,12
Minerai	30/6/1963	5 330 000,--	30/6/1963	2 571 779,53
Industrie charbonnière	30/6/1963	9 622 261,--	30/6/1963	7 355 240,09
Recherche sociale	30/6/1963	10 087 273,14	30/6/1963	8 427 886,39
Total subventions	30/6/1963	35 444 639,25	30/6/1963	27 536 280,13
Total prêts	30/6/1963	2 857 109,88	30/6/1963	2 857 109,88
TOTAL GENERAL	30/6/1963	38 301 749,13	30/6/1963	30 393 390,01

RECAPITULATIVES

DE READAPTATION

(en unités de compte AME)

Paiements			Soldes sur décisions Haute Autorité au 30/6/63
au 30/6/1962	du 1/7/1962 au 30/6/1963	Cumul au 30/6/63	
21 867 124,87	563 520,73	22 430 645,60	18 294 428,71
369 399,91	324 428,73	693 828,64	13 167 892,83
5 184 572,14	-	5 184 572,14	-
1 617 491,33	-	1 617 491,33	308 089,77
29 038 588,25	887 949,46	29 926 537,71	31 770 411,31
5 579 077,19	20 801,86	5 599 879,05	11 606,10
34 617 665,44	908 751,32	35 526 416,76	31 782 017,41

y a lieu de tenir compte que des engagements de l'ordre de 11 952 451,40 d'unités de compte AME ne donneront pas lieu à réalisation. Le solde restant à couvrir par la provision au 30/6/1962 est de ce fait ramené à 19 829 566,01 unités de compte AME

DE RECHERCHE

(en unités de compte AME)

Paiements			Soldes sur décisions Haute Autorité au 30/6/1963	Soldes sur contrats au 30/6/1963
au 30/6/1961	du 1/7/1962 au 30/6/1963	cumulé au 30/6/1963		
5 570 137,45	1 644 207,05	7 214 344,50	3 190 760,31	1 967 029,62
2 077 238,27	76 415,04	2 153 653,31	3 176 346,69	418 126,22
3 557 503,07	1 074 090,18	4 631 593,25	4 990 667,75	2 723 646,84
5 110 407,27	1 055 868,01	6 166 275,28	3 920 997,86	2 261 611,11
16 315 286,06	3 850 580,28	20 165 866,34	15 278 772,91	7 370 413,79
2 899 769,47	- 42 659,59	2 857 109,88	-	-
19 215 055,53	3 807 920,69	23 022 976,22	15 278 772,91	7 370 413,79

Recettes et dépenses de la Haute Autorité du 1^{er} juillet 1962 au 30 juin 1963

(y compris les recettes et les dépenses relatives aux opérations d'emprunts et de prêts)

Tous les montants sont exprimés en unités de compte A.M.E.; une unité de compte représente la contre-valeur de différentes monnaies converties sur la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = USA \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,93706 = Lit. 625 = F. Lux. 50 = Fl. 3,62 = FS 4,37282

RECETTES	Période du 1-7-62 au 31-12-62	Période du 1-1-63 au 30-6-63	Période du 1-7-62 au 30-6-63
I — RECETTES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
<i>Intérêts</i>			
— sur prêts sur fonds d'emprunts	6.990.413,83	7.517.082,07	14.507.495,90
— sur fonds d'emprunts non versés	104.528,94	96.313,87	200.842,81
— sur prêts provenant de fonds non empruntés	311.331,38	328.460,96	639.792,34
<i>Commissions de garantie</i>	77.254,45	81.199,51	158.453,96
<i>Recettes diverses</i>	50,—	5.688,31	5.738,31
<i>Total des recettes du service emprunts et des prêts</i>	7.483.578,60	8.028.744,72	15.512.323,32
II — PRÉLÈVEMENT			
— Entreprises allemandes	5.376.775,91	4.671.222,—	10.047.997,91
— Entreprises belges	878.489,06	811.876,04	1.690.365,10
— Entreprises françaises	2.238.452,65	2.172.952,07	4.411.404,72
— Entreprises italiennes	1.094.722,95	1.088.236,08	2.182.959,03
— Entreprises luxembourgeoises	312.846,98	290.967,12	603.814,10
— Entreprises néerlandaises	385.241,72	303.705,83	688.947,55
<i>Total du prélèvement</i>	10.286.529,27	9.338.959,14	19.625.488,41
III — AUTRES RECETTES			
— Intérêts sur dépôts et portefeuille	3.806.518,59	3.896.532,87	7.703.051,46
— Amendes et majorations pour retard	5.638,54	5.918,19	11.556,73
— Recettes du fonds des pensions	958.049,39	1.019.276,14	1.977.325,53
— Divers	155.994,44	278.548,91	434.543,35
<i>Total des autres recettes</i>	4.926.200,96	5.200.276,11	10.126.477,07
Total des recettes	22.696.308,83	22.567.979,97	45.264.288,80

DÉPENSES	Période du 1-7-62 au 31-12-62	Période du 1-1-63 au 30-6-63	Période du 1-7-62 au 30-6-63
I — DÉPENSES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
— Intérêts des emprunts	6.498.988,86	7.007.582,31	13.506.571,17
— Commissions au dépositaire et agents bancaires	239.529,66	254.577,94	494.107,60
— Dépenses diverses	31,96	17,86	49,82
<i>Total des dépenses du service des emprunts et des prêts</i>	6.738.550,48	7.262.178,11	14.000.728,59
II — AUTRES DÉPENSES			
— Dépenses administratives	6.862.069,64	7.594.043,67	14.456.113,31
— Frais financiers	1.117.952,37	209.065,52	1.327.017,89
— Dépenses pour recherche	2.133.964,77	1.716.615,51	3.850.580,28
— Dépenses pour réadaptation	451.628,66	436.320,80	887.949,46
— Dépenses de pensions	43.815,80	172.026,12	215.841,92
<i>Total autres dépenses</i>	10.609.431,24	10.128.071,62	20.737.502,86
Total des dépenses	17.347.981,72	17.390.249,73	34.738.231,45
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	5.348.327,11	5.177.730,24	10.526.057,35

L'excédent des recettes sur les dépenses s'est élevé, pour la période du 1^{er} juillet 1962 au 30 juin 1963 à 10.526.057,35 unités de compte A.M.E. Le détail des affectations et des reprises aux comptes réserves et provisions est retracé ci-dessous.

Affectations

— à la réserve spéciale	8.331.822,38	
— à la provision pour dépenses de réadaptation	2.671.453,28	
— au fonds des pensions	1.761.483,61	12.764.759,27

Reprises

— à la provision pour dépenses de recherche	723.320,87	
— à la provision pour dépenses administratives et solde non affecté . . .	1.515.381,05	2.238.701,92
		10.526.057,35

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1963 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 25 septembre 1963.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne
du charbon et de l'acier

Hans SKRIBANOWITZ
Directeur général
« Crédit et Investissements »

Giorgio SIGNORINI
Directeur général
« Administration et Finances »

Bilan au

Tous les montants sont exprimés en unités de compte
la contre-valeur des différentes monnaies converties
A.M.E. = U.S.A. \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,9
= FS 4,37282.

ACTIF

I — PRÊTS SUR FONDS D'EMPRUNTS ⁽¹⁾			
A) Prêts versés			
— en dollars U.S.A.	198.600.000,—		
— en florins	30.662.983,41		
— en francs suisses	26.363.307,88		
— en francs luxembourgeois	16.646.318,28		
— en francs belges	11.174.000,—		
— en Deutsche Mark	10.728.974,06		294.175.583,63
B) Fonds d'emprunts non versés			
— en francs belges	300.000,—		
— en florins	4.300.000,—		
— en francs luxembourgeois	2.762.430,94		7.362.430,94
			301.538.014,57
II — PRÊTS SUR FONDS PROPRES			
A) Prêts sur la réserve spéciale pour le financement des maisons ouvrières ⁽²⁾		43.875.429,67	
B) Autres prêts			
1. Prêts au titre de la réadaptation ⁽³⁾	5.599.879,05		
2. Prêts au titre de la recherche technique	2.857.109,88	8.456.988,93	52.332.418,60
III — DISPONIBLE ET RÉALISABLE			
A) Caisse et banques		147.466.518,81	
B) Autres placements à court et moyen terme avec engagement bancaire		5.389.613,84	152.856.132,65
IV — PORTEFEUILLE			43.360.967,06
V — INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS			5.927.856,08
VI — DÉBITEURS DIVERS			1.674.222,53
VII — DROITS DE RECOURS SUR CAUTIONS ET GARANTIES 37.068.505,03			
			557.689.611,49

⁽¹⁾ Des créances et les sûretés y relatives, contrepartie des prêts accordés sur fonds d'emprunts, ainsi que d'autres avoirs sont nantis, auprès de la Banque des règlements internationaux à Bâle, au bénéfice des porteurs de titres et coupons d'emprunts garantis de la Haute Autorité, visés en note I au passif du bilan, à concurrence des montants suivants :
Poste I : 216.338.145,82 ; poste III : 1.805.031,56 ; poste V : 2.242.052,84.

⁽²⁾ Sur des engagements s'élevant à : 45.414.807,35.

⁽³⁾ Sur des engagements s'élevant à : 5.611.485,15.

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1963 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 25 septembre 1963.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

30 juin 1963

A.M.E.; une unité de compte A.M.E. représente sur la base des taux suivants: 1 unité de compte 3706 = Lit. 625 = F. Lux. 50 = Fl. 3,62

PASSIF

I — EMPRUNTS (1)			
— en dollars U.S.A.		198.600.000,—	
— en florins		33.425.414,35	
— en francs suisses		26.363.307,88	
— en francs luxembourgeois		16.946.318,28	
— en francs belges		15.474.000,—	
— en Deutsche Mark		10.728.974,06	301.538.014,57
II — RÉSERVES			
A) Fonds de garantie		100.000.000,—	
B) Réserve spéciale		54.541.624,67	154.541.624,67
III — PROVISION POUR AIDES FINANCIÈRES			
A) Réadaptation			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	19.817.959,91		
2. Contrepartie des prêts versés et en instance	5.611.485,15		
3. Montant disponible (2)	10.000.000,—	35.429.445,06	
B) Recherche technique et économique			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	15.278.772,91		
2. Contrepartie des prêts versés	2.857.109,88		
3. Montant disponible (2)	3.000.000,—	21.135.882,79	56.565.327,85
IV — FONDS DES PENSIONS			11.867.170,70
V — INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS (3)			3.816.085,82
VI — COUPONS ET OBLIGATIONS ÉCHUS MAIS NON ENCORE PRÉSENTÉS			1.729.116,32
VII — CRÉDITEURS DIVERS			223.258,77
VIII — ENGAGEMENTS CONDITIONNELS			2.000.000,—
IX — PROVISION POUR DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTÉ			25.409.012,79
X — ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET GARANTIES	37.068.509,03		
			557.689.611,49

(1) Dont titres d'emprunts garantis: 216.338.145,82.

(2) Conservé à titre de réserve conjoncturelle.

(3) Dont sur titres d'emprunts garantis: 2.147.694,58.

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Hans SKRIBANOWITZ
Directeur général
« Crédit et Investissements »

Giorgio SIGNORINI
Directeur général
Administration et Finances »

SERVICES DES PUBLICATIONS DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

10 066/2/63/1